

## FICHE SIGNALÉTIQUE

**SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ**

**Identificateur du produit** : **LUBRIFIANT SEC POUR SERRURE & CHARNIÈRE**

**Usage du produit** : Lubrifiant

**Famille chimique** : Mélange.

**No. de pièce du fabricant** : LHL04/6C

**Nom et adresse du fournisseur/distributeur:**

**Radiator Specialty Co., of Canada**

1711 Aimco Blvd.  
Mississauga, ON, Canada  
L4W 1H7

**Nom et adresse du fabricant:**

Consulter le fournisseur

**No de téléphone d'information**

: (905) 625-9117 (lundi au vendredi, 8h à 16h)

**No. de téléphone en cas d'urgence**

: En cas d'urgence en transport: 613-996-6666 (CANUTEC)

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

**Classification** : Renseignements SIMDUT: Ce produit est un produit contrôlé selon le SIMDUT. Il respecte un ou des critères de classification d'un produit contrôlé tel qu'il est indiqué dans la partie IV du Règlement sur les produits contrôlés (RPC).

Classification pour SIMDUT:

Catégorie A (Contenants sous pression);

Catégorie B5 (Aérosols Inflammables);

Catégorie D2A (Matières causant d'autres effets toxiques, matières très toxiques);

Catégorie D2B (Matières ayant d'autres effets toxiques ou chroniques).

Étiquetage: Les phrases recommandées sur l'étiquette du fournisseur se retrouvent dans la Section 15.

Symboles SIMDUT exigés sur l'étiquette du fournisseur :



**Aperçu des urgences** : Liquide opaque, avec des particules blanches en suspension contenu dans une bombe aérosol pressurisée. Légère odeur de solvant.

ATTENTION!

Aérosol inflammable. Contenu sous pression. Le conteneur peut exploser en cas de chauffage. Nocif en cas d'inhalation. Risque de causer la nausée, le vomissement, des maux de tête ou autres effets nocifs sur le système nerveux central. Peut être nocif ou fatal si ingéré en grandes quantités. Risque d'être un danger à l'aspiration. Peut entrer dans les poumons et causer des lésions. Peut irriter les voies respiratoires. Provoque une irritation des yeux et de la peau. Risque de cancérogénicité - contient une matière qui risque de causer le cancer.

Contient une matière qui risque d'être nocive pour l'environnement.

**EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ :****Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)**

*Inhalation* : Peut causer une irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires supérieures. Les symptômes peuvent inclure douleur, maux de tête, nausée, vomissement, somnolence, étourdissements et autres effets sur le système nerveux central.

*Peau* : Risque de causer une irritation de légère à modérée. Risque d'être absorbé par la peau. Si le produit est vaporisé directement sur la peau, on peut ressentir les symptômes d'engelures incluant l'engourdissement, une sensation de piquûre et des démangeaisons.

*Yeux* : Risque de causer une irritation de modérée à grave pour l'oeil. Si le produit est vaporisé directement dans les yeux, cela risque de causer la gelure de l'oeil.

**Ingestion** : N'est pas sensé être une voie d'exposition en conditions normales d'utilisation. Cependant, si le produit est vaporiser directement dans la bouche et qu'une grande quantité de concentré du liquide est avalé, cela pourrait causer une irritation pour la bouche, la gorge et l'estomac. Les symptômes peuvent inclure douleur, maux de tête, nausée, vomissement, somnolence, étourdissements et autres effets sur le système nerveux central. Risque d'être un danger à l'aspiration. L'aspiration dans les poumons durant l'ingestion ou suivant le vomissement risque de causer une pneumonie chimique, qui peut être mortelle.

#### Effets nocifs chroniques éventuels

: Le contact prolongé avec la peau risque de causer la dermatite (éruption) caractérisé par une peau rouge, sèche et qui démange. La surexposition excessive pourrait causer des effets le système de sang (l'anémie).

**Statut de cancérigène** : Peut provoquer le cancer. Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

**Autres dangers importants** : Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

#### Effets potentiels sur l'environnement

: Contient une matière qui risque d'être nocive pour l'environnement. Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

### SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

| <u>Composants</u>                        | <u>No CAS</u>     | <u>% (poids)</u> |
|--|-------------------|------------------|
| solvant Stoddard                         | <b>8052-41-3</b>  | 60,00 – 100,00   |
| 1,2,4-triméthylbenzène                   | <b>95-63-6</b>    | 1,00 – 5,00      |
| Éther de diéthylène glycol monobutylique | <b>112-34-5</b>   | 1,00 – 5,00      |
| Dioxyde de carbone                       | <b>124-38-9</b>   | 1,00 – 5,00      |
| Polytétrafluoroéthylène (PTFE)           | <b>9002-84-0</b>  | 1,00 – 5,00      |
| triméthylbenzène                         | <b>25551-13-7</b> | 1,00 – 5,00      |
| éthylbenzène                             | <b>100-41-4</b>   | 0,10 – 1,00      |
| cumène                                   | <b>98-82-8</b>    | 0,10 – 1,00      |

### SECTION 4: PREMIERS SECOURS

**Inhalation** : Transporter immédiatement la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

**Contact avec la peau** : En cas de contact cutané, laver avec du savon et de l'eau tout en retirant les vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, demander rapidement des soins médicaux. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.

**Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, demander rapidement des soins médicaux.

**Ingestion** : Consulter immédiatement un médecin. Ne pas provoquer le vomissement. Si le vomissement survient spontanément, garder la tête de la victime plus basse et vers l'avant afin de réduire le risque d'aspiration. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

**Notes au médecin** : Traiter de façon symptomatique. Ce produit est un dépresseur du SNC.

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### Dangers d'incendie/conditions d'inflammabilité

: Aérosol inflammable. S'enflamme si exposé à la chaleur, aux flammes ou à d'autres sources d'ignition. Les contenants fermés sous pression risque d'exploser en cas d'exposition à la chaleur excessive durant une longue période de temps. Le produit risque de flotter et de s'enflammer de nouveau à la surface de l'eau.

**Propriétés comburantes** : Aucun à notre connaissance.

#### Données d'explosibilité: Sensibilité aux chocs / décharges électrostatiques

: Aérosols sensibles aux chocs. Contenu sous pression. Risque d'être sensible aux décharges électrostatiques.

**Moyen d'extinction approprié** : Agent chimique en poudre, mousse, dioxyde de carbone et eau pulvérisée. Ne pas utiliser un jet d'eau afin d'éviter de répandre la matière brûlante.

**Marche à suivre/équipement spécial pour combattre les incendies**

- : Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Protéger le personnel contre l'évacuation ou la rupture des contenants. L'eau pulvérisée peut être utile pour refroidir l'équipement exposé à la chaleur et aux flammes.

**Produits de combustion dangereux**

- : Oxydes de carbone; formaldéhyde; Fluorure d'hydrogène; Produits fluorés; Autres composés organiques non identifiés.

**SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

- Précautions individuelles** : Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié, y compris un appareil respiratoire autonome. Tenir tous les autres employés en amont du vent et à l'écart du déversement/rejet. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

**Précautions pour la protection de l'environnement**

- : S'assurer que le produit déversé s'infiltre dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés.

**Nettoyage des déversements**

- : Ventiler le secteur du déversement. Enlever toute source d'ignition. Utiliser uniquement des outils et de l'équipement anti étincelants durant le processus de nettoyage. Contenir et absorber le liquide déversé avec une matière inerte non combustible (ex: du sable), ensuite placer la matière contaminée dans un contenant pour élimination ultérieure (voir Section 13). Aviser les autorités compétentes tel qu'exigé.

**Matières interdites**

- : Ne pas utiliser d'absorbants combustibles comme la sciure.

**SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**

- Manutention sécuritaire** : Utiliser dans un endroit bien ventilé. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Utiliser des outils anti-étincelles. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Ne pas percer ou incinérer. Laver soigneusement après manipulation. Toujours remettre le capuchon après l'utilisation.

**Exigences en matière d'entreposage**

- : Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Éviter une exposition directe au soleil. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Interdiction de fumer dans le secteur.

- Substances incompatibles** : Oxydants forts; Acides forts; Des bases fortes; Métaux alcalins.

**Matériaux d'emballage spéciaux**

- : Toujours garder dans des contenants fabriqués du même matériau que le contenant du fournisseur.

**SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****Limites d'exposition**

| <u>Ingrédients</u>                      | <u>ACGIH TLV</u>            |             | <u>OSHA PEL</u>                    |             |
|---|-----------------------------|-------------|------------------------------------|-------------|
|   | <u>TWA</u>                  | <u>STEL</u> | <u>PEL</u>                         | <u>STEL</u> |
| solvant Stoddard                        | 100 ppm                     | P/D         | 500 ppm (2900 mg/m <sup>3</sup> )  | P/D         |
| 1,2,4-triméthylbenzène                  | *25 ppm                     | P/D         | *25 ppm (limite finale)            | P/D         |
| Éther de diéthylène glycol monobutylque | 10 ppm (inhalable) (vapeur) | P/D         | P/D                                | P/D         |
| Dioxyde de carbone                      | 5000 ppm                    | 30 000 ppm  | 5000 ppm (9000 mg/m <sup>3</sup> ) | P/D         |
| Polytétrafluoroéthylène (PTFE)          | P/D                         | P/D         | P/D                                | P/D         |
| triméthylbenzène                        | 25 ppm                      | P/D         | 25 ppm (limite finale)             | P/D         |

|              |        |     |   |     |
|--------------|--------|-----|---|-----|
| éthylbenzène | 20 ppm | P/D | 100 ppm (435 mg/m <sup>3</sup> )          | P/D |
| cumène       | 50 ppm | P/D | 50 ppm (245 mg/m <sup>3</sup> )<br>(Peau) | P/D |

\*Note: Les limites PEL d'OSHA et TLV d'ACGIH énumérées ci-dessus pour 1,2,4-Triméthylbenzène sont pour 'Triméthylbenzène (isomères mélangés) '.

#### Ventilation et mesures d'ingénierie

- : Utiliser dans un endroit bien ventilé. Utiliser une ventilation générale ou à la source pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées.

#### Protection respiratoire

- : Si la limite d'exposition TLV est dépassé, un respirateur homologué NIOSH/MSHA est conseillé. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire.

#### Protection de la peau

- : Des gants imperméables doivent être portés quand on utilise ce produit. Obtenir les conseils des fournisseurs de gants. Porter assez de vêtements de protection afin d'empêcher tout contact avec la peau.

#### Protection des yeux/du visage

- : Des lunettes à coques anti éclaboussures sont recommandées.

#### Autre équipement de protection

- : Un poste de douche oculaire et une douche d'urgence devront être à proximité du secteur de travail. D'autres équipements peuvent être exigés dépendant des normes du lieu de travail.

#### Considérations générales d'hygiène

- : Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Éviter de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser des produits cosmétiques en travaillant avec ce produit. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver avec de l'eau et du savon après la manipulation.

## SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

|   |  |   |  |
|---|--|---|--|
| <b>État physique</b>                                  | : Liquide opaque, avec des particules blanches en suspension contenu dans une bombe aérosol pressurisée. |   |  |
| <b>Apparence</b>                                      | : Liquide jaune clair.   |   |  |
| <b>Odeur</b>  | : Légère odeur de solvant.   | <b>Seuil olfactif</b>                                 | : P/D                                  |
| <b>pH</b>   | : P/D  |   |  |
| <b>Point d'ébullition</b>                             | : > 149°C (concentré)<br>(Basé sur les ingrédients)  | <b>Densité relative</b>                               | : 0,80                                 |
| <b>Point de fusion/de gel</b>                         | : P/D  | <b>Coefficient de répartition eau/huile</b>           | : P/D                                  |
| <b>Pression de vapeur (mmHg @ 20° C/68° F)</b>        | : P/D  | <b>Solubilité dans l'eau</b>                          | : Insoluble.                           |
| <b>Densité de vapeur (Air = 1)</b>                    | : P/D  | <b>Taux d'évaporation (acétate n-butyle = 1)</b>      | : P/D                                  |
| <b>Composés organiques volatils (COV)</b>             | : P/D  | <b>Matières volatiles (% en poids)</b>                | : 94,5%                                |
| <b>Point d'éclair</b>                                 | : 39,4°C (concentré)   |   |  |
| <b>Point d'éclair, méthode</b>                        | : calculé  | <b>Température d'auto-inflammation</b>                | : P/D                                  |
| <b>Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)</b> | : P/D  | <b>Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)</b> | : P/D                                  |
| <b>Distance de projection de la flamme</b>            | : > 45,7 cm, < 100 cm  | <b>Retour de flamme observé</b>                       | : NON                                  |
| <b>Pression absolue du contenant</b>                  | : P/D  | <b>Viscosité</b>                                      | : < 7 mm <sup>2</sup> /sec (concentré) |

**Renseignements généraux** : Chaleur chimique de combustion: 38,9 kJ/g

## SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Stabilité/Réactivité** : Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage.
- Polymérisation dangereuse** : Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
- Conditions à éviter** : Éviter la chaleur et les flammes nues. Éviter une exposition directe au soleil. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.
- Substances à éviter et incompatibilité** : Oxydants; Acides forts; Des bases fortes; Métaux alcalins
- Produits de décomposition dangereux** : Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

## SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Organes cibles** : Yeux, peau, système respiratoire, système nerveux central, système sanguin, foie, cerveau et reins.
- Voies d'exposition** : *Inhalation*: OUI *Absorption cutanée*: OUI *Peau & Yeux*: OUI *Ingestion*: OUI
- Propriétés irritantes du produit** : Irritant pour la peau faible à modéré. Irritant modéré à grave pour l'oeil.
- Données toxicologiques** : Il n'existe aucune donnée pour le produit lui-même, uniquement pour les ingrédients. Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

| <b>Composants</b>                        | <b>CL<sub>50</sub> (4hr)</b><br><b>inh, rat</b> | <b>DL<sub>50</sub></b> |                        |
|--|---|------------------------|------------------------|
|  |   | <b>(Orale, rat)</b>    | <b>(cutané, lapin)</b> |
| solvant Stoddard                         | > 5,5 mg/L (vapeur)                             | > 5000 mg/kg           | > 3000 mg/kg           |
| 1,2,4-triméthylbenzène                   | 18 mg/L (vapeur)                                | 5000 mg/kg             | > 3160 mg/kg           |
| Éther de diéthylène glycol monobutylique | P/D   | 6560 mg/kg             | 2764 mg/kg             |
| Dioxyde de carbone                       | 200 000 ppm/2H (141 214 ppm/4H)                 | S/O(gaz)               | S/O(gaz)               |
| Polytétrafluoroéthylène (PTFE)           | P/D   | P/D                    | P/D                    |
| triméthylbenzène                         | 18 - 24 mg/L (vapeur)                           | 8970 mg/kg             | > 3160 mg/kg           |
| éthylbenzène                             | 4000 ppm (17,4 mg/L) (vapeur)                   | 3500 mg/kg             | 15 380 mg/kg           |
| cumène                                   | 8000 ppm (39 mg/L) (vapeur)                     | 2260 mg/kg             | 10 627 mg/kg           |

- Statut de cancérigène** : Contient de l'éthylbenzène. L'éthylbenzène est classé comme cancérigène (Group 2B) par IARC et (Category A3) par ACGIH. Contiens du cumène. Le cumène est classé comme étant un possible cancérigène par IARC (Groupe 2B). Aucun autre composant n'est classé comme étant cancérigène par IARC, ACGIH, OSHA ou NTP.
- Effets sur la reproduction** : N'est pas sensé avoir des effets sur la reproduction.
- Téragénicité** : N'est pas sensé être un téragène.
- Mutagénicité** : N'est pas sensé être mutagène chez les humains.
- Épidémiologie** : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.
- Sensibilisation à la matière** : N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.
- Substances synergiques** : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.
- Autres dangers importants** : La dépression du SNC risque de se produire suivant des expositions à l'extrême.
- Maladies aggravées par une surexposition** : Affections cutanées, troubles de la vue et troubles respiratoires déjà existants.

**SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

**Écotoxicité** : Les caractéristiques écologiques de ce produit n'ont pas été entièrement analysés. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines. Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement: solvant Stoddard; Triméthylbenzène; 1,2,4-triméthylbenzène; cumène; éthylbenzène. D'autres ingrédients présents dans ce produit ne sont pas classés comme toxiques pour l'environnement.

Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient.

**Données Écotoxicité:**

| <u>Composants</u>                        | <u>No CAS</u> | <b>Toxicité pour les poissons</b>                      |                             |                  |
|--|---------------|--|-----------------------------|------------------|
|  |               | <b>CL50 / 96h</b>                                      | <b>NOEL / 21 jour</b>       | <b>Facteur M</b> |
| solvant Stoddard                         | 8052-41-3     | 2,1 - 4,2 mg/L (Crapet arlequin)                       | P/D                         | Aucun(e).        |
| 1,2,4-triméthylbenzène                   | 95-63-6       | 7,78 mg/L (Vairon à grosse tête)                       | P/D                         | Aucun(e).        |
| Éther de diéthylène glycol monobutylique | 112-34-5      | 1300 mg/L (Crapet arlequin)                            | P/D                         | Aucun(e).        |
| Dioxyde de carbone                       | 124-38-9      | S/O  | S/O                         | S/O              |
| Polytétrafluoroéthylène (PTFE)           | 9002-84-0     | P/D  | P/D                         | Aucun(e).        |
| triméthylbenzène                         | 25551-13-7    | 7,72 mg/L (Vairon à grosse tête) (Références croisées) | P/D                         | Aucun(e).        |
| éthylbenzène                             | 100-41-4      | 4,2 mg/L (truite arc-en-ciel)                          | 1,13 mg/L (30 jours) (QSAR) | Aucun(e).        |
| cumène                                   | 98-82-8       | 4,8 mg/L (truite arc-en-ciel)                          | P/D                         | Aucun(e).        |

| <u>Composants</u>                        | <u>No CAS</u> | <b>Toxicité pour les daphnias</b>              |                                |                  |
|--|---------------|--|--------------------------------|------------------|
|  |               | <b>CE50 / 48h</b>                              | <b>NOEL / 21 jours</b>         | <b>Facteur M</b> |
| solvant Stoddard                         | 8052-41-3     | P/D  | P/D                            | Aucun(e).        |
| 1,2,4-triméthylbenzène                   | 95-63-6       | 3,6 mg/L (daphnie magna)                       | P/D                            | Aucun(e).        |
| Éther de diéthylène glycol monobutylique | 112-34-5      | > 100 mg/L (daphnie magna)                     | P/D                            | Aucun(e).        |
| Dioxyde de carbone                       | 124-38-9      | S/O  | S/O                            | S/O              |
| Polytétrafluoroéthylène (PTFE)           | 9002-84-0     | P/D  | P/D                            | Aucun(e).        |
| triméthylbenzène                         | 25551-13-7    | 2,7 mg/L (daphnie magna) (Références croisées) | 0,4 mg/L (Références croisées) | Aucun(e).        |
| éthylbenzène                             | 100-41-4      | 1,81 mg/L (daphnie magna)                      | P/D                            | Aucun(e).        |
| cumène                                   | 98-82-8       | 4 mg/L/24hr (daphnie magna)                    | P/D                            | Aucun(e).        |

| <u>Composants</u>                        | <u>No CAS</u> | <u>Toxicité pour les algues</u>                     |                                      |                  |
|--|---------------|---|--------------------------------------|------------------|
|  |               | <u>EC50 / 96h or 72h</u>                            | <u>NOEC / 96h or 72h</u>             | <u>Facteur M</u> |
| solvant Stoddard                         | 8052-41-3     | P/D   | P/D                                  | Aucun(e).        |
| 1,2,4-triméthylbenzène                   | 95-63-6       | 2,356 mg/L/96hr (algues vertes) (QSAR)              | P/D                                  | Aucun(e).        |
| Éther de diéthylène glycol monobutylique | 112-34-5      | > 100 mg/L/96hr (algues vertes)                     | P/D                                  | Aucun(e).        |
| Dioxyde de carbone                       | 124-38-9      | S/O   | S/O                                  | S/O              |
| Polytétrafluoroéthylène (PTFE)           | 9002-84-0     | P/D   | P/D                                  | Aucun(e).        |
| triméthylbenzène                         | 25551-13-7    | 5,7 mg/L/72hr (algues vertes) (Références croisées) | 0,38 mg/L/72hr (Références croisées) | Aucun(e).        |
| éthylbenzène                             | 100-41-4      | 3,6 mg/L/96hr (algues vertes)                       | 3,4 mg/L/96hr                        | Aucun(e).        |
| cumène                                   | 98-82-8       | 2,6 mg/L/72hr (algues vertes)                       | P/D                                  | Aucun(e).        |

- Mobilité** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
- Persistance** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Contient: solvant Stoddard; Triméthylbenzène; 1,2,4-triméthylbenzène; cumène; éthylbenzène.  
Le solvant Stoddard n'est pas considéré comme étant biodégradable.  
Le Triméthylbenzène n'est pas considéré comme étant facilement biodégradable.  
Le Triméthyl-1,2,4 benzène n'est pas considéré comme étant facilement biodégradable.  
Le cumène n'est pas considéré comme facilement biodégradable.  
L'éthylbenzène est considéré comme étant intrinsèquement biodégradable.

**Potentiel de bioaccumulation**

- : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.

| <u>Composants</u>                                       | <u>Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)</u> | <u>Facteur de bioconcentration (FBC)</u> |
|---|---|--|
| solvant Stoddard (CAS 8052-41-3)                        | 3,16 - 7,06   | P/D                                      |
| 1,2,4-triméthylbenzène (CAS 95-63-6)                    | 3,78  | 31 - 275                                 |
| Éther de diéthylène glycol monobutylique (CAS 112-34-5) | 1,0   | 3,0                                      |
| triméthylbenzène (CAS 25551-13-7)                       | 3,63  | 42 - 328 (carpe commune)                 |
| éthylbenzène (CAS 100-41-4)                             | 3,15  | 1,1 - 1,5                                |
| cumène (CAS 98-82-8)                                    | 3,55  | 224 (calculé)                            |

**Effets nocifs divers sur l'environnement**

- : Aucun autre effet négatif pour l'environnement (comme par exemple, l'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de la création d'ozone photochimique, les perturbations endocriniennes, le potentiel d'un réchauffement global) sont prévus de cette composante.


**SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Manipulation en vue de l'élimination**

- : Manipuler les déchets conformément aux recommandations indiquées dans la section 7. Ne pas perforer ou incinérer les contenants.

**Méthodes d'élimination**

- : Éliminer conformément aux lois sur les déchets dangereux locales, provinciales et fédérales.

**SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

| Information sur la réglementation                     | Numéro ONU  | Nom d'expédition | Classe | Groupe d'emballage | Étiquette   |
|---|---|------------------|--------|--------------------|---|
| Canada (TMD)  | UN1950  | AÉROSOLS         | 2.1    | Aucun(e)           |  |
| <b>Canada (TMD)</b><br>Renseignements supplémentaires | Peut être expédié comme QUANTITÉ LIMITÉE lorsque transporté dans des contenants de moins de 1,0 Litre dans des emballages n'excédant pas la masse brute de 30 kg. Se référer à l'article 1.17 du Règlement sur le Transport des Marchandises Dangereuses, en Langage Clair, pour plus de détails sur cette exemption. |                  |        |                    |   |

**SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****Étiquetage:**

ATTENTION! Aérosol inflammable. Contenu sous pression. Le conteneur peut exploser en cas de chauffage. Nocif en cas d'inhalation. Peut être nocif ou fatal si ingéré en grandes quantités. Peut irriter les voies respiratoires. Risque de causer la nausée, le vomissement, des maux de tête ou autres effets nocifs sur le système nerveux central. La matière présente un danger d'aspiration. Peut entrer dans les poumons et causer des lésions. Provoque une irritation des yeux et de la peau. Risque de cancérogénicité - contient une matière qui risque de causer le cancer.

PRÉCAUTIONS: Utiliser dans un endroit bien ventilé. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Utiliser des outils anti-étincelles. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Ne pas perforer ou incinérer les contenants. Laver soigneusement après manipulation. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré, loin de toute source de chaleur, d'étincelles et de la lumière.

PREMIERS SOINS: En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. En cas de contact cutané, laver avec du savon et de l'eau tout en retirant les vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, demander rapidement des soins médicaux. Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, demander rapidement des soins médicaux. Si ingéré, ne pas faire vomir. Si le vomissement survient spontanément, garder la tête de la victime plus basse et vers l'avant afin de réduire le risque d'aspiration. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.

Pour plus de renseignements, consulter la fiche signalétique.

**Renseignements Canadien:**

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

***Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPC et la FDS contient toutes les informations exigées par le RPC.***

**Renseignement fédéral É.-U.:**

TSCA: Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur le registre Toxic Substances Control Act (TSCA).

**SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**


**Légende** :

- ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
- CAS: Chemical Abstract Services
- SNC: Système nerveux central
- HSDB: Hazardous Substances Data Bank
- CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
- Inh: Inhalation
- CL: Concentration létale
- DL: Dose létale
- MSHA: Mine Safety and Health Administration
- S/O: Sans objet
- P/D: Pas disponible
- NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
- NOEC: Concentration sans effet observé
- NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
- OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques

OSHA: Occupational Safety and Health Administration  
 PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)  
 RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances  
 STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)  
 TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada  
 TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)  
 TWA: Moyenne pondérée dans le temps  
 SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

**Références**

- : 1. ACGIH, Threshold Limit Values for Chemical Substances and Physical Agents & Biological Exposure Indices pour 2017.  
 2. International Agency for Research on Cancer Monographs, recherche 2017.  
 3. Canadian Centre for Occupational Health and Safety, CCIInfoWeb base de données 2017 (Chempendium, HSDB et RTECs).  
 4. Fiches signalétiques du fabricant.  
 5. OCDE - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal, 2017.

|  |  |
|--|--|
| <p><b><u>Préparée pour :</u></b><br/>         Radiator Specialty Co. of Canada<br/>         1711 Aimco Blvd.<br/>         Mississauga, ON, Canada, L4W 1H7<br/>         Téléphone: 905-625-9117 (lundi au vendredi 8 h à 16 h)<br/>         Adresser toutes les requêtes à Radiator Specialty.</p> |  |
| <p><b><u>Préparée par :</u></b><br/>         ICC Centre de Conformité Inc.<br/> <a href="http://www.thecompliancecenter.com">http://www.thecompliancecenter.com</a></p>  |  |

**DÉNI DE RESPONSABILITÉ**

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par Radiator Specialty Co. of Canada et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et Radiator Specialty Co. of Canada n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et Radiator Specialty Co. of Canada.

**Date de la préparation (mm/jj/aaaa)**

: 11/28/2014

**Date de révision (mm/jj/aaaa)**

: 12/06/2017

**No de révision**

: 2

**Informations de révision**: sections de la FDS mises-à-jour:  
12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**FIN DU DOCUMENT**